

Le citoyen recevra une réponse du service de la sécurité incendie
dans les prochaines 24 heures.

VOTRE DEMANDE N'EST PAS ENCORE AUTORISÉE.

AVANT LA MISE À FEU

Le demandeur se doit de vérifier l'indicateur de risque sur le site internet de la
SOPFEU au www.sopfeu.ca

Dans le cas où le risque est plus haut qu'élevé, il est interdit de brûler.

DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE

Date de la demande	
Nom	
Adresse	
Adresse du site de brûlage	
Téléphone	
Courriel	

Date début de brûlage :	
-------------------------	--

Date de fin de brûlage :	
--------------------------	--

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Matières : Branches
 Bois
 Feu d'artifice

Site : Baril
 Dépotoir
 Sol sablonneux
 Foyer

Demande complétée par

Transmis par courriel au DSSI
Date :